

Guide du parent - camp de jour

2022



Informations générales:

En cette année particulière, nous avons mis en place plusieurs mesures exigées par la Santé Publique et ces dernières auront un impact sur le déroulement du camp de jour. C'est pourquoi nous vous invitons à lire attentivement les informations contenues dans ce document.

Informations importantes

Le camp se déroulera du 4 juillet au 26 août 2022

Veuillez noter que cette année, comme la COVID-19 nous oblige à faire certains changements, nos heures de camp seront de **7h30 à 17h**. L'accueil sera accessible à compter de 7h30 et les enfants devront avoir quitté les lieux avant 17h30. Nous vous invitons à prendre connaissance des procédures d'arrivée et de départ dans la section correspondante.

Voici quelques points à savoir sur le camp 2022:

- Le nombre de places est limité à 30 jeunes.
 - Les inscriptions débuteront mardi le 15 mars 2022 et se feront uniquement en remplissant le formulaire en ligne.
 - **Nouveau** : Les enfants de 4 ans qui ont été inscrits au préscolaire (maternelle 4 ans) pour l'année 2021-2022 peuvent être inscrits au camp de jour 2022.
 - Notez qu'un minimum de 5 inscriptions pour ce groupe d'âge est nécessaire pour la création d'un groupe.
 - Votre enfant doit avoir acquis et maîtrisé les bases de la propreté : Importance du lavage des mains, utiliser les toilettes pour ses besoins.* Notez que l'animateur fera des arrêts aux toilettes à plusieurs reprises durant la journée.
 - Il y aura une période de relaxation par jour pour ce groupe
 - Les enfants habitant la Municipalité de Pontiac seront priorisés.
- *Premier arrivé, premier inscrit!**

Malgré toutes les mesures d'hygiènes et les particularités du camp, soyez assurés que tout sera fait pour offrir à votre enfant un été agréable et sécuritaire!

Tarification

La tarification est de **150\$** par semaine, par enfant.

Modes :

- **Chèques :** Dépôt dans la boîte devant l'hôtel de ville (**Dans la même semaine que l'inscription**). : **2024 route 148, Pontiac, J0X 2G0.**
 - Mettre le nom de l'enfant dans l'enveloppe
 - Tout chèque sans provision entraînera des frais de 20\$ (libellés au nom de la Municipalité de Pontiac).
- **Cartes de crédit :** (paiements par téléphone). Les paiements par carte de crédit seront pris les mercredis entre 8h et 16h à partir du 15 mars. **Les paiements doivent être faits au plus tard le mercredi suivant l'inscription : Martine Tardif : (819-455-2401)**

Il est possible de répartir le montant total des frais d'inscription en un maximum de **4 paiements égaux**:

- 1 paiement en date de l'inscription;
- Un maximum de 3 chèques post-datés aux dates suivantes : **12 mai 2022, 26 mai 2022 et 9 juin 2022.**

Remboursement :

- **Avant le 27 mai :** remboursement en totalité des frais, moins des frais d'annulation de 30\$.
- **Après le 27 mai :** Aucun remboursement sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement. Si la personne inscrite déménage à l'extérieur de la Municipalité avant la fin du camp de jour, une preuve sera exigée et le remboursement se fera au prorata des journées auxquelles l'enfant aura participé.

Procédure d'arrivée et de départ

Arrivée : Entre 7h30 et 8h pour tous les groupes. Il est **primordial** de respecter ces heures pour que les mesures de sécurités puissent être appliquées.



- Il y aura une désinfection des mains obligatoire avant d'entrer.

Il est important qu'une **personne soit disponible en tout temps** pour venir chercher votre enfant s'il est malade au courant de la journée, puisque **nous ne pourrons pas le garder au camp**.

Départ :

Selon le groupe de votre enfant, son départ se fera soit à 17h, 17h10 ou 17h20. Encore ici, il sera **primordial** de respecter l'heure qui sera attribuée à votre enfant.*

- Votre enfant sera prêt et sortira à cette heure précise.
- Veuillez-vous présenter à la clôture avec une carte d'identité (avec photo)
Aucun parent ne peut entrer sur le site du camp de jour.

*Si vos enfants sont dans plus d'un groupe, nous communiquerons avec vous **par courriel** pour vous indiquer à quelle heure venir les chercher.

Boîte à lunch et matériel

Boîte à lunch :

- Votre enfant devra apporter un repas froid ou dans un thermos
- La boîte à lunch de votre enfant doit être désinfectée (intérieur et extérieur) **chaque soir**.

Dans la boîte à lunch de votre enfant, nous vous demandons d'inclure **obligatoirement**:

- 1 repas froid (ou dans un thermos)
- 2 collations (Santé : fruits, légumes)
- 1 jus (facultatif)
- 1 bouteille d'eau **réutilisable** (Nous pourrons la remplir dans la journée, mais les fontaines seront fermées. Il est donc important que votre enfant ait une bouteille.)

**** notez que le lunch de votre enfant ne pourra pas être mis dans un réfrigérateur et devra se conserver jusqu'au midi ****

Dans le but de nous aider à passer de beaux moments avec votre enfant et également pour protéger la planète, nous vous demandons de privilégier les contenants réutilisables.

Matériel:

Le matériel qui suit devra être fourni pour chaque enfant, même s'ils sont d'une même famille puisqu'il n'y aura pas de contact entre les groupes.

Le sac de votre enfant devra contenir chaque semaine:

- 2 kits de vêtements de rechange complets (incluant des sous-vêtements).
- 1 serviette
- 2 sacs de plastique jetables
- 1 costume de bain
- 1 tube de crème solaire **identifié**
- 1 bouteille d'huile contre les insectes **identifiée**

Pour nous aider à limiter les risques de transmission, nous vous demandons d'ajouter au sac de votre enfant les choses suivantes:

- 3 crayons de plomb (ou porte-mine)
- Des crayons de couleur
- Une paire de ciseaux
- Un bâton de colle
- Un taille-crayon
- Des crayons feutres (facultatif)

Procédure en cas de contamination

Si votre enfant présente un ou plusieurs des symptômes liés au Covid-19

- Apparition d'une toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût. D'autres symptômes peuvent aussi apparaître comme un mal de gorge, un mal de tête, de la douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit et de la diarrhée. (Les symptômes peuvent être légers ou plus sévères comme ceux associés à la pneumonie.)

*****Si votre enfant présente un ou plusieurs des symptômes il est primordial de ne pas l'envoyer au camp de jour.**

Si votre enfant présente l'un ou plusieurs de ces symptômes durant la journée, il sera mis en isolation et vous serez contacté. Vous devez venir le chercher rapidement.

- **Situation A:** Le lendemain si les symptômes ne sont plus présents, il peut revenir au camp. *Aucun remboursement ne sera fait.
- **Situation B :** Si les symptômes persistent le lendemain, l'enfant ne pourra pas revenir au camp de la semaine. La situation sera alors évaluée le lundi de la prochaine semaine à laquelle il est inscrit.

Si votre enfant est infecté et a une preuve du médecin, un remboursement se fera au prorata des journées auxquelles l'enfant aura participé.

Responsabilités du parent

- Vérifier l'état de santé de l'enfant matin et soir.
- Informer la direction du camp de jour si des modifications concernant l'état de santé de l'enfant survenaient avant le début ou pendant la période du camp de jour.
- Collaborer avec la direction du camp de jour de la Municipalité de Pontiac et venir la rencontrer si le comportement de votre enfant nuit au bon déroulement des activités.
- Ne pas entrer sur le site du camp de jour.
- Désinfecter la boîte à lunch à chaque soir (intérieur et extérieur).
- Respecter l'horaire d'arrivée et de départ.

Merci de votre collaboration! 😊